

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 8 avril à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Grainville sur Odon en séance publique, sous la présidence d'Emmanuel MAURICE, maire.

Membres présents : Emmanuel MAURICE – Patrick DENOYELLE - Didier DEGUETTE - Christèle DELAUNAY - Dominique BASSET - Bertrand CAGNEAUX - Marie-Paule GERVAIS - Richard ORHANT - Christel ROGER – Jean-Luc FAVREL.

Membres absents et excusés : Nathalie DRIAUX- Karine TRASSARD-DERDA- Virginie JOBARD – Didier LELIEVRE.

Le conseil municipal est composé de 14 membres en exercice, 10 membres sont présents.

 **Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 Délibération n° 2019*08**

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2018 et le compte administratif 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES PREVUES : 787 747.41 €	DEPENSES REALISEES : 624 472.53 €
RECETTES PREVUES 787 747.41 €	RECETTES REALISEES : 637 663.17 €

Résultat de l'exercice 2018 : 13 190.64 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES PREVUES : 61 942.96 €	DEPENSES REALISEES : 47 769.57 €
RECETTES PREVUES 61 942.96 €	RECETTES REALISEES : 35 996.18 €

Résultat de l'exercice 2018 : - 11 773.39 €

Résultat de clôture 2017 :

- Fonctionnement : 194 015.41 €
- Investissement : 39 161.44 €

Résultat de l'exercice 2018

- Fonctionnement : 13 190.64 € (excédent)
- Investissement : - 11 773.39 € (déficit)

Résultat de clôture 2018 :

- Fonctionnement : 207 206.05 € (excédent)
- Investissement : 27 388.05 € (excédent)

Dépenses engagées en 2018 non mandatées : 7 000.00 €

Besoin de financement : 0

Vote du compte de gestion 2018

Le compte de gestion présente les mêmes résultats que le compte administratif en ce qui concerne les prévisions, les réalisations et les résultats ; il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote du compte administratif 2018

Monsieur le maire présente le compte administratif 2018 comprenant les prévisions les réalisations et les résultats.

Avant de procéder à l'approbation du compte administratif, monsieur le maire passe la parole à Patrick DENOYELLE, maire adjoint et quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal (9 voix pour) approuve le compte administratif de l'année 2018.

Objet : Affectation des résultats 2018 sur budget 2019. Délibération N° 2019*09

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats de l'année 2018

	<i>Résultat de clôture 2018</i>	<i>Affecté en investissement (1068)</i>	<i>Résultats reportés au budget primitif 2019</i>
INVESTISSEMENT	27 388.05		27 388.05
FONCTIONNEMENT	207 206.05		207 206.05
TOTAL	230 903.59		230 903.59

001 excédent d'investissement à reporter: 27 388.05 €
Dépenses engagées non mandatées 2018 : 7 000.00 €
Besoin de financement (1068) 0
002 excédents de fonctionnement reporté : 207 206.05 €

Objet : Vote des taux d'imposition 2019 Délibération N° 2019*10

Monsieur le maire informe qu'il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019. Il propose au conseil municipal de reconduire les taux suivants :

- Taxe habitation : 18.21 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.06 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 24.48 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de voter ces taux d'imposition pour l'année 2019.

Objet : Vote des subventions 2019 Délibération N° 2019*11

	Subventions	
6574	TOTAL	4 809.60
	ADMR	320.00
	ASLO Tourville	300.00
	Association Sportive collège J. Prévert	0
	Association "Club de l'Espérance"	260.00
	Association "Les Toiles de Grainville"	260.00
	Association "Vivre à Grainville"	260.00
	Association des Loisirs Grainvillais	260.00
	Association APE	650.00
	Association APEL	650.00
	Association Danse	500.00
	Association des Anciens Combattants	120.00
	Association Foot Verson	150.00
	Association Foot Vétérans	260.00
	Association Paralysés de France	68.00
	CIFAC	76.60
	Comité de jumelage Cheux	260.00
	Foyer socio-éducatif collège Verson	140.00
	Ligue Nationale contre le cancer	95.00
	BTP CFA	60.00
	COTE 112 75 ^{ème} anniversaire débarquement	120.00
	TOTAL	4 809.60

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions allouées aux associations ci-dessus.

Il est à noter l'arrivée de Nathalie DRIAUX, cette dernière participe au vote du budget 2019.

Objet : Vote du budget primitif 2019 - Délibération N° 2019*12

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET :

Il est rappelé que le budget est voté par chapitre en section fonctionnement et en section investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
O11	charges à caractère général	330 394.05
O12	charges de personnel	305 682.00
014	Atténuation de produits	37 161.00
65	charges de gestion courante	138 382.60
66	charges financières	2 742.40
	DEPENSES REELLES	814 362.05
O23	Virement à la section d'investissement	20 712.95
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		835 075.00
RECETTES		
013	Atténuation de charges	3 500.00
70	Produits des services	690.95
73	Impôts et taxes	314 820.00
74	Dotations et participations	290 608.00
75	Autres produits de gestion courante	18 250.00
77	Produits exceptionnels	0
	RECETTES REELLES	627 868.95
002	RESULTAT REPORTE	207 206.05
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		835 075.00

SECTION INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
10	Dotations fonds divers	9 988.00
20	Immobilisations incorporelles (PLU)	5 000.00
21	immobilisations corporelles	45 770.00
16	Remboursement emprunts	10 740.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		71 498.00

RECETTES		
10	Fonds propres (TLE+FCTVA)	20 000.00
1068	Excédent de fonctionnement	0
13	Subvention d'investissement	3 397.00
	TOTAL RECETTES REELLES	23 397.00
O21	Virement de la section fonctionnement	20 712.95
001	Solde d'exécution reporté	27 388.05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		71 498.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2019 à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le maire tient à souligner que ce budget conforte la bonne santé financière de la commune avec un excédent de fonctionnement relativement confortable, un taux d'endettement très faible (10€ par habitant) et une épargne suffisamment solide pour permettre en 2020 de financer l'effacement des réseaux, rue de la 15^{ème} division écossaise et surtout l'acquisition du terrain central face à l'école maternelle, cette acquisition nécessitera un emprunt.

Il précise que les taux des taxes locales n'augmentent pas et que des investissements sont prévus pour un montant de 45 770 €. à savoir :

- Salle polyvalente : remplacement des tables et des chaises ainsi que le carrelage.
- Eglise : remplacement de l'estrade.
- Cimetière : Remplacement du portail.
- Ecole : Mise en place de lumières « LED ».
- Aire de loisirs : achat de tables de pique-nique.
- Acquisition d'un tracteur-tondeuse.

Vie scolaire : Le directeur des services académiques a confirmé la fermeture de la 6^{ème} classe (ouverte il y a 2 ans). Les élèves de maternelle seront tous scolarisés à Grainville à la rentrée prochaine.

Conseil citoyen jeunes : Le 10 avril, une nouvelle collecte des bouchons (plastique et liège) sera organisée en porte à porte.

Quelques dates à retenir :

- 5 mai : course d'orientation dans les bois de Jean Bosco organisée par l'APE
- 19 mai : foire aux greniers organisée par l'association Foot Vétérans
- 19 mai : exposition des Toiles de Grainville
- 24 mai : pièce de théâtre
- 25 mai : Elections européennes

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 20h30.